

Québec, le 22 novembre 2011

Madame Anik Montminy  
Directrice de cabinet  
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-Lemay, 1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
1035, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1S 1A4

Madame la Directrice,

Une pétition demandant au gouvernement d'intervenir dans le dossier de mise aux normes des réseaux d'aqueduc et d'égouts des parcs de maisons mobiles Langlois et Murray à Pointe-Label a été déposée à l'Assemblée nationale le 27 octobre 2011 par le député de René-Lévesque, monsieur Marjolain Dufour. Je vous fais parvenir la réponse du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Laurent Lessard, conformément à l'article 64.8 du Règlement de l'Assemblée nationale.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Manon Lecours  
Directrice du cabinet

p. j. 1

Québec, le 22 novembre 2011

Monsieur Jean-Marc Fournier  
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-Lemay, 1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
1035, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Une pétition demandant au gouvernement d'intervenir dans le dossier de mise aux normes des réseaux d'aqueduc et d'égouts des parcs de maisons mobiles Langlois et Murray à Pointe-Lebel a été déposée à l'Assemblée nationale le 27 octobre 2011 par le député de René-Lévesque, monsieur Marjolain Dufour. J'ai le plaisir de vous transmettre l'information concernant ce dossier.

Les parcs de maisons mobiles Langlois (201 unités) et Murray (50 unités) sont desservis par des réseaux d'aqueduc et d'égouts privés que la Municipalité de Pointe-Lebel veut acquérir afin de les mettre aux normes. Les principaux éléments de la demande d'aide financière étaient les suivants :

1. L'eau approvisionnant les réseaux d'aqueduc de ces deux parcs n'est pas traitée selon les exigences du Règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP);
2. Les installations de traitement des eaux usées sont désuètes et doivent être remplacées dans les deux parcs;
3. Les conduites d'aqueduc et d'égouts sont désuètes et doivent être remplacées pour le parc Murray.

Le 9 décembre 2009, la Municipalité a reçu une promesse d'aide financière de 2 484 034 \$ dans le cadre du Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ) pour des travaux dont le coût était estimé à 3 110 000 \$. Ces travaux visent :

1. Le raccordement des réseaux d'aqueduc des parcs à celui de la Ville de Baie-Comeau pour solutionner la problématique liée au RQEP;
2. La mise en place de systèmes de traitement des eaux usées pour chacun des parcs;

...2

3. Le remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout du parc Murray.

Toutefois, cette aide financière était conditionnelle à l'acquisition par la Municipalité des infrastructures d'aqueduc et d'égouts des parcs Langlois et Murray. Les négociations à cet effet sont toujours en cours.

De plus, l'évaluation des systèmes de traitement des eaux usées n'est pas encore complétée et la Municipalité doit poursuivre les études techniques qui permettront d'en établir les caractéristiques et d'en préciser les coûts.

Enfin, en ce qui concerne le raccordement des réseaux d'aqueduc des parcs, une entente intermunicipale devra être conclue avec la Ville de Baie-Comeau.

Par ailleurs, depuis l'engagement pris dans le cadre du Fonds Chantiers Canada-Québec, la Municipalité a justifié le remplacement des conduites d'aqueduc et d'égouts du parc Langlois. Avec l'ajout de ces travaux, le coût total du projet est maintenant estimé de façon préliminaire à 8 800 000 \$ et fait l'objet d'une demande d'aide financière additionnelle.

À cet égard, lorsque les négociations seront terminées, que les études techniques auront été complétées et que la Municipalité aura réalisé une mise à jour des coûts, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire pourra se prononcer sur la demande d'aide financière additionnelle.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



LAURENT LESSARD